

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Date de la séance : 13 septembre 2021

Date d'affichage : 16 septembre 2021

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre à 20h15, le Conseil municipal de la commune des Fontenelles, légalement convoqué le 3 septembre deux-mille vingt et un, s'est réuni à la salle La Campagne, compte tenu des circonstances sanitaires, sous la présidence de M. Eric CLEMENCE, Maire.

Etaient présents : Mr Eric CLEMENCE, Mr Roland GAUME, Mr Nicolas GIRARDOT, Mr Michael HOUSER, Mr Thierry HOUSER, Mr Thierry MAMET, Mme Sylvie PAGNOT, Mme Marie-Pierre PARRENIN, Mme Marie-Noëlle PERROT, Mme Béatrice PRETRE, Mme Rachel RELANGE, Mr Raphaël RELANGE, Mr Jérôme RONDOT

Absents excusés : Mme Malika BOUKARINE, Mme Marion JANIN-MANIFICAT

Secrétaire de la séance : Mr Thierry HOUSER

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 mai 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal du conseil municipal en date du 31 mai 2021.

Modification ordre du jour

A la demande de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la modification de l'ordre du jour soit

L'ajout du point suivant :

- Opposition des transferts de compétence PLU à la Communauté de communes du Plateau du Russey

La suppression du point suivant :

- Changement du nombre d'adjoints au Maire

1° VENTE DE TERRAIN COMMUNAL A MR POLIDORO

Après présentation du plan établi par Mr Boissenot, géomètre, le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la vente de terrain à Mr Raphaël Polidoro pour du terrain d'aisance soit une parcelle d'une surface de 82m² sise Rue Père Receveur Section cadastrale AE97 au prix de vente de 7.50€ le m² soit 615€ en sus du paiement des frais notariaux et du géomètre par l'acheteur.
- Que cette parcelle reste non constructive.
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2° SUBVENTION D'AIDE AU TRANSPORT ONF

Depuis 2018, les communes de notre région subissent des épisodes d'attaque de scolytes entraînant une mortalité des peuplements d'épicéa. L'Etat a donc mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation de ces bois, afin de les expédier vers des entreprises en dehors des régions et des

départements sous arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre les scolytes en capacité de les transformer et de les valoriser.

Notre commune peut prétendre à cette subvention pour un montant de 2982€ pour 149m3.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de déposer un dossier auprès de l'ONF, et autorise Mr le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

3° RENOUELEMENT DU CONTRAT ACCOMPAGNATRICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans le cadre de l'accompagnement des transports scolaires pour les enfants des Fontenelles scolarisés au groupe scolaire de Bonnétage, le règlement demande que la commune assure l'accompagnement de ces enfants pendant le transport.

De ce fait, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- Le renouvellement du contrat à durée déterminée de Mme Sandrine Renault pour une durée d'une année soit du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 avec un horaire de 7.5/35ème et le traitement correspond à l'indice brut 348 plus les frais de déplacement.
- D'autoriser Mr le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4° PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES

Comme chaque année, Mr le Maire donne lecture de la demande concernant le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et apporte les explications concernant ces différentes aides. Pour notre commune, le coût de participation à ce plan serait pour la FSL 0.61€/hab. et pour la FAAD soit 0.30€/hab., cela représente un coût total de 636.09€ (Population 699 hab.).

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas donner suite à cette demande et de répondre au cas par cas au niveau communal.

5° DEMANDE D'URBANISATION AU 27 RUE PRINCIPALE

Mr le Maire informe que les futurs acquéreurs de la maison sise 27 rue principale demandent l'autorisation de créer 2 places de parking, et pour cela ils souhaitent décaisser et faire un mur de soutènement, et que leur « parking » ait un accès direct sur la RD437.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, refuse cette demande en raison de la dangerosité de l'accès sur la RD437.

Le conseil municipal reste ouvert à d'autres propositions, et propose une rencontre avec les acquéreurs.

6° OPPOSITION AU TRANSFERT DES COMPETENCES PLU A LA COMMUNAUTE DE COMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY

Mr le Maire informe de la nouvelle directive de la Préfecture stipulant que les compétences en matière de PLU doivent devenir intercommunales à partir du 1^{er} janvier 2021. La Communauté de Communes du Plateau du Russey n'est actuellement pas prête à prendre cette compétence, et demande aux communes membres de délibérer en refusant cette directive.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, refuse de donner cette compétence à la Communauté de Communes du Plateau du Russey, et autorise Mr le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

7° DIVERS

Démission

Mr le Maire informe que Madame Marion JANIN-MANIFICAT a donné sa démission au poste de 2^{ème} adjoint au Maire et de conseillère municipale à compter du 1^{er} septembre 2021. Nous attendons la validation de cette démission par Mr le Préfet du Doubs.

Déploiement de la fibre

Suite à la réunion publique du 7 septembre, il ressort que nous devons attribuer des numéros à certaines habitations, car les installateurs ne connaissent pas le nom des habitants, mais seulement le numéro de leur habitation. Il est donc décidé :

- | | | |
|---------------------------|-------------------------|-----|
| • Champs Lovy : | Boucherie l'Authentique | N°7 |
| | GD Constructions | N°5 |
| | Le panier fraîcheur | N°3 |
| | Aurélien François | N°6 |
| • Rue du Stade | Vestiaires du foot | N°2 |
| • Rue du Coin du Bois | Mr Mosimann | N°1 |
| • Rue du Grouvot | Mr Maillot | N°2 |
| | Bâtiment plaquettes | N°1 |
| • Rue Derrière le Thillon | Maison Dupeyrat | N°2 |

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette attribution, et autorise Mr le Maire a informé les habitations concernées ainsi qu'à leur fournir la plaque avec le numéro.

Cahier de vie

Chaque année, l'Agence de l'eau nous verse une prime épuratoire si les analyses de notre station sont bonnes. Cette année, elle a décidé que nous devons fournir le cahier de vie de la station pour pouvoir obtenir cette subvention. Seulement, le nôtre est obsolète.

L'Agence de l'eau nous a quand même versé la subvention à la condition que nous fassions refaire notre cahier de vie avant le 31 décembre. La société Sciences Environnement nous a établi un devis de 1920€ TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis, et autorise Mr le Maire a signé tout document se rapportant à cette délibération.

Visite de Mr le Sénateur et de Mr le Sous-Préfet

Le 24 août dernier, Mr Longeot, Sénateur et Mr Delrieu, Sous-Préfet, sont venu dans notre commune. Mr le Maire et les conseillers municipaux présents leur ont fait visiter la station d'épuration, et la salle socioculturelle, entre autres.

Vestiaires du foot

La puissance du disjoncteur a été augmentée depuis le 9 juillet 2021, mais il y a encore des soucis... Raphaël Relange va regarder. Aussi, il reste quelques travaux à finir par l'entreprise Loiget.

Illuminations de Noël

La commission s'est rendue à l'entreprise Bazaud à l'Hôpital du Grosbois qui propose de la location de décors de Noël. Quelques modèles ont été retenus, nous allons donc demander un devis pour prendre une décision finale.

Tour de table

- Fibre : trottoir à refaire vers chez Didier Mesny
- Demande d'amélioration de l'entretien du village : certains villageois se plaignent
- Attention : les trottoirs ne sont pas des parkings
- Prêt gracieux de la salle socioculturelle à l'office du tourisme le 30 septembre

RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES

1. Vente de terrain communal à Mr Polidoro
2. Subvention d'aide au transport ONF
3. Renouvellement du contrat accompagnatrice transports scolaires
4. Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
5. Opposition au transfert des compétences PLU à la CCPR
6. Attribution numéros de rue
7. Renouvellement du cahier de vie

La séance est levée à 22h45

Fait en séance les jours, mois et an susdits